

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2006008

Signataire : MG/PC

OBJET : Bilan 2004 de la communauté d'agglomération Plaine Commune.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport annuel de la communauté d'agglomération Plaine Commune pour l'année 2004,

DELIBERE :

Article unique : Donne acte au maire de la communication du rapport annuel de la communauté d'agglomération Plaine Commune pour l'année 2004

Le Maire